http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

REGLEMENTS SPORTIFS DES COMPETITIONS

SAISON 2022 – 1ier semestre 2023

COMITE NATATION DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE (CND24)

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

DOCUMENT N° 2022 CND24 SPF RG 002-00

Approuvé par le bureau directeur du CND24 du

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

SOMMAIRE

1. Préambule 4
2. Les catégories 2022 5
3. Ecole de natation Française (ENF) 5
3.1.1 Pass'compétition natation course 6
4. Programme et réglementation des compétitions 2022 6
4.1 Programme sportif 6
4.1.1 Les avenirs 7
4.1.2 Les jeunes 9
4.2 Programme des compétitions toutes catégories 11
5. Officiels 11
4.1 Règlement 13
4.2 Examens et recyclage: 15
6. Droits d'engagements 19
7. Stages nageurs 21
8. Règlement intérieur au bon déroulement des compétitions en Dordogne 22
9. Horaires et lieux des compétitions 24
10. Remboursement des frais 25
11. Contacts des responsables du Comité Départemental de Natation 27
Pour contacter les responsables du comité Départemental de Natation merci d'utiliser les adresses suivantes : 27
12. Calendrier sportif 28
12.1 Natation course 28
12.2 Fiches des compétitions Natation course 29
12.2.1 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 9 29
12.2.2 Interclubs Avenirs 24/47 30
12.2.3 Interclubs Jeunes 24/47 31
12.2.4 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver: JOQUA 10 32
12.2.5 Interclubs TC Poule départementale 24-47 33
12.2.6 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver de demi-fond: JOQUA 11 – 24/47 35
12.2.7 Championnat de Dordogne hiver 36
12.2.8 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 1 38
12.2.9 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver / 1ier Regroupement Qualificatif 24/47 (25m) : JOQUA 2 39
12.2.10 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 3 40
12.2.11 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 4 41
12.2.12 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver / 2ième Regroupement Qualificatif 24/47 (25m): JOQUA 5 42
12.2.13 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 6 43

12.2.14 Championnat de Dordogne été 44
12.3 Natation Artistique 46
12.4 Natation Maîtres 47
13. Documents annexes consultables sur le site du comité Départemental de natation de la Dordogne 48
14. Merci 49

1. Préambule

Ce document a pour but d'établir le programme et la réglementation des compétitions pour la saison 2023 en Dordogne.

La crise sanitaire est pour l'instant derrière nous avec une pratique quasi normale la saison dernière mais elle reste toujours d'actualité et nous devrons nous conformer aux réglementations mise en place par les autorités.

Ce document pourra en fonction des informations transmises nous amener à amander ce réglement avec des documents additionnels tels que les protocoles sanitaires qui pourront impacter nos compétitions à différents niveaux tels que des interdictions d'avoir du public, de réduire le nombre des engagements.

Il suit strictement le programme émis par la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation sous le nom de *« Règlements sportif Natation Course Ligue Nouvelle Aquitaine»* pour ce trimestre dans l'attente pour 2023 du règlement fédéral non émis.

Ce règlement départemental a pour objectif de compléter le règlement émis par la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation.

Les documents*« ANNUEL REGLEMENTS Natation course et ENF »* émis par la Fédération Française de Natation restent les documents de référence en cas de litige.

L'ensemble des élus du Comité Directeur, la commission sportive et les Présidents des clubs s'associent à moi pour vous souhaiter une très bonne saison 2023.

Laurent Pascaud

Président CND24

2. Les catégories 2022 et 2023

	(du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022)			
	Avenirs	**Jeunes : 3 années**	**Juniors : 4 années**	**Seniors/Maîtres**
DAMES	10 ans et moins	11 à 13 ans	14 à 17 ans	18 ans et plus
	2012 et après	2011-2010-2009	2008-2007-2006-2005	2004 et avant
MESSIEURS	11 ans et moins	12 à 14 ans	15 à 18 ans	19 ans et plus
	2011 et après	2010-2009-2008	2007-2006-2005-2004	2003 et avant

	(du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023)			
	Avenirs	**Jeunes : 3 années**	**Juniors : 4 années**	**Seniors/Maîtres**
DAMES	10 ans et moins	11 à 13 ans	14 à 17 ans	18 ans et plus
	2013 et après	2012-2011-2010	2009-2008-2007-2006	2005 et avant
MESSIEURS	11 ans et moins	12 à 14 ans	15 à 18 ans	19 ans et plus
	2012 et après	2011-2010-2009	2008-2007-2006-2005	2004 et avant

3. Ecole de natation Française (ENF)

Challenge Avenirs

Le “Challenge Avenirs” définit dans l’Annuel Règlement Natation Course 2022 sert désormais de support à l’obtention des Pass’compétition Natation Course et Eau Libre.

Les nageurs(euses) qui valideront le “Challenge Avenirs” dans les conditions définies dans les textes disposeront des Pass’compétition NC et EL.

La participation au “Challenge Avenirs” n’est pas soumise à l’obtention préalable du Sauv’nage, ni du Pass’sports de l’eau.

En revanche, pour la délivrance du Pass’compétition NC et EL, à l’issue du “Challenge Avenirs”, le nageur devra être titulaire du Sauv’nage et du Pass’sports de l’eau.

Formations fédérales

Pour les nageurs(euses) souhaitant s’inscrire dans les formations fédérales (Brevets Fédéraux et Moniteur Sportif de Natation) et devant justifier de l’obtention du Pass’compétition pour les disciplines Natation Course et Eau libre, une attestation sécurisée de 100 mètres 4 nages, réalisée lors d’une compétition du programme fédérale, sera délivrée, sur demande, par le DTN ou son représentant sur le territoire de la ligue régionale de natation concernée.

3.1.1 Pass'compétition natation course

Depuis la saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs".

Concernant les pass'compétition Natation Artistique, se référer au manuel Annuel Règlement ENF, celui-ci étant géré par la Ligue Nouvelle Aquitaine.

4. Programme et réglementation des compétitions 2022

La Fédération Française de Natation a souhaité modifier les saisons sportives en les calant du 1ier janvier au 31 décembre de la même année. Notre saison ayant démarré en octobre 2021 avec la première journée qualificative appelée JOQUA 1, nous poursuivrons la numérotation jusqu'en décembre 2022 et repartirons avec la première journée qualificative en janvier 2023.

4.1 Programme sportif

L'objectif principal de la Fédération Française de Natation:

- faciliter l'accès à la performance vers les championnats nationaux
  - le programme sportif,
  - le mode de qualification
  - les grilles de temps
  - les AVENIRS
  - les JEUNES
  - les JUNIORS
  - les SENIORS - France Elite

- Faciliter et fédérer l'action de tous les acteurs de la Natation
  - les FRANCE Été
  - les compétitions par équipes

- Le classement national des clubs

Les compétitions référencées :
Juniors et plus :
Ce sont toutes les compétitions qui ont fait l'objet d'une validation préalable par la ligue et par la commission des organisations fédérales (COF) pour les meetings nationaux.

Jeunes :
Ce sont toutes les compétitions en bassins de 25m et 50m, déclarées à minima par les Comités Départementaux et validées par les Ligues.

Le comité Départemental met en place en accord avec les directives de la Fédération Française de Natation et celles de la Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine le programme ci-dessous.

4.1.1 Les avenirs

3 types de compétitions sont proposées pour les Avenirs (Annuel règlements)

1) Accès direct à la compétition : Les nageur(eus)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2012 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.
2) Test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition : Les nageu(eus)es de 10 ans et moins (nées en 2013 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage avant d'accéder à la compétition. Titulaires du Sauv'nage et d'une licence compétition, ces nageurs pourront accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition.
Outre ces dispositions, l'ensemble des nageur(euse)s peuvent accéder aux tests du dispositif ENF en respectant la chronologie des tests (Sauv'nage > Pass'sports de l'eau > Pass'compétition).
Le « Challenge Avenirs » reste le support pour la délivrance du Pass'compétition Natation Course / Eau Libre.

- Le challenge Avenirs

Il est soumis à la réalisation dans les règles de style de nage de 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit, dont à minima et au choix, deux 25 mètres, deux 50 mètres et un 100 mètres, comptant le même nombre et la même répartition d'épreuves, le nageur pourra s'engager au maximum que sur 3 épreuves de son choix par réunion pour valider le pass'compétition.
9 épreuves individuelles :
• Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
• Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre
• Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages
Les Pass'compétition seront délivrés par la FFN au cours de la semaine suivant la réussite de la 5ème des 9 épreuves, selon les dispositions règlementaires définies ci-dessus, à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés
La validité des épreuves réalisées dans le cadre du "Challenge Avenirs" n'est pas limitée dans le temps.
Challenge Avenir délégués aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN et ENF.

Règlement :

- Les engagements se font le mercredi qui précède sur extranat selon les tarifs chapitre 6 du présent réglement.
- Les sessions du Challenge avenirs sont planifiées dans le calendrier départemental.
- Le challenge sera inscrit lors des compétitions appelées JOQUA et lors des championnats départementaux.
- L'organisation du challenge avenirs est de la responsabilité du comité départemental et sera validé par la FFN. Il peut être organisé par la Ligue régionale ou le Comité départemental par délégation. **Le passage du test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant de la Ligue régionale de la FFN, lui-même titulaire de la certification d'évaluateur ENF3.**
- Le jury des réunions sera constitué au minimum d'un officiel A natation course, pas forcément titulaire du titre évaluateur ENF3. Il sera accompagné d'évaluateurs ENF3 NC et d'assistants évaluateurs ENF3 NC. Les stagiaires en formation sont également les bienvenus.
- Jury en place

- Impossibilité pour un évaluateur d'évaluer un nageur de son club.

Concernant les pass'compétition Natation Artistique, se référer au manuel Annuel Règlement ENF, celui-ci étant géré par la Ligue Nouvelle Aquitaine.

- Individuels

Engagement sur le circuit fédéral sous réserve des critères énumérés ci-dessus. Tous les participants doivent être titulaires d'une licence compétition et du sauv'nage.

- Par équipes

Coupe Interclubs Avenirs déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN et ENF. Tous les participants doivent être titulaires d'une licence compétition.

4.1.2 Les jeunes

L'objectif de la Fédération Française de Natation est d'élargir les chemins vers la performance.

- MULTIPLES, il s'agît avant tout d'en écarter aucun, et de permettre à chacun de trouver le plus approprié à sa singularité et à son contexte.
- CONCILIER polyvalence et spécialisation, par le biais de deux évènements :

La participation à ces deux trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation,et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Le classement sera établi à partir du cumul des meilleurs temps réalisés ou des points obtenus par chaque nageur(euse) tout aulong de la saison pour chacune des épreuves inscrites au trophée auxquelles il(elle) aura pris part lors des différentes compétitions référencées.

Toutes les performances réalisées en bassin de 25 m et/ou 50 m dans les compétitions référencées seront prises en compte pour établir ce classement. Pour être cumulées selon un principe équitable pour tous les participants, les performances réalisées en bassin de 25 m seront converties en bassin de 50 m, d'après la table de conversion fédérale.

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées,

Programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

1°/ Deux Trophées couvrant la totalité de la saison, pour évaluer leur éclectisme :

- Trophée du 4 nageur (Au cumul des temps réalisés):
  - Jeunes 1 : Challenge des 50 mètres
  - Jeunes 2 : Challenge des 100 mètres
  - Jeunes 3 : Challenge des 200 mètres

- Trophée du nageur complet :
  - Jeunes 1 - Jeunes 2 : 400 nage libre - 200 4 nages - 50 de spécialité
  - Jeunes 3 : 800 ou 1500 nage libre(le meilleur transféré à la table de cotation pris en compte, Dames et Messieurs pouvant nager le 800 et 1500m) - 400 4 nages - 50 de spécialité

2°/ Un Championnat de France Jeunes, où ils pourront également faire valoir leurs meilleurs atouts dans le cadre d'une première confrontation individuelle nationale (qualification selon des grilles de temps par ANNÉE d'âge). Les nageurs pourront réaliser les temps de qualification tout au long de la saison, entre le 16 Septembre 2022 et le 30 Juin 2023, date limite de prise en compte des performances, en bassins de 25m et 50m.

Les jeunes sont invités sur qualification aux championnats régionaux hiver et été Juniors–séniors (voir le règlement régional).

<u>Récompenses départementales</u>

Les 3 premières et 3 premiers nageurs des Trophées JEUNES de la saison en cours recevront un diplôme lors des championnats départementaux de la saison suivante où ils seraient mis à l'honneur.

4.2 Programme des compétitions toutes catégories

Voir les fiches en annexe par course

5. Officiels

La saison 2023 est la troisième année de la réforme des Officiels mais en réalité la première mise en application. LA REFORME 2020
La nouvelle structuration repose sur 3 niveaux principaux définis selon les critères de connaissance du règlement et sur les types de compétences requises, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Niveau	Critère de connaissance du règlement FINA	Compétences requises
1	Réduite (niveau d'entrée)	Pas de compétence spécifique
2	Partielle : limitée au champ d'intervention de l'officiel	Capacité à identifier des fautes, proposer et formaliser une disqualification
3	Totale : garantir le respect du règlement FINA dans son ensemble, ainsi que des autres règlements spécifiques	Capacité à manager une équipe Capacité à décider d'une disqualification Capacité à traiter une réclamation Capacité à superviser le chronométrage.

Partant de cette segmentation, le système des « officiels Natation Course » est structuré comme suit :

Titre	Fonctions (au sens du règlement FINA)	Commentaires
Chronométreur	Chronométreur Juge à l'arrivée	
Juge	Chronométreur Chronométreur en chef Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juge de nage	
Starter	Chronométreur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter	Une qualification optionnelle qui fait appel à des compétences spécifiques pour le départ (maitrise de soi, technicité…)
Juge-Arbitre	Chronométreur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter Superviseur Juge-Arbitre	Il manage la compétition dans son ensemble. Il est le garant du respect du règlement. Il anime le jury, le gestionnaire de la compétition, le superviseur.
Fédéral	Chronométreur Juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef Juge de virages et juge de virages en chef Juges de nage Starter Juge-Arbitre Juge en immersion (formation continue) Jury de tête de compétition nationale	Ne concerne que les officiels titulaires du titre « Juge-arbitre » Niveau d'accès aux jurys nationaux via le dispositif de formation continue (immersion) puis dans les jurys de tête des épreuves nationales. Le niveau « Fédéral » n'est pas un titre, mais un label attribué pour une période limitée dans le temps

4.1 Règlement

Avec la réforme des officiels tous les anciens titres C et B sont maintenus, ils permettront à leurs détenteurs de continuer à participer aux jurys dans les mêmes conditions qu'auparavant.
Pour les compétitions régionales et plus, application du règlement Ligue Nouvelle Aquitaine de natation.

Le Jury minimum est le suivant avec l'utilisation du chronométrage semi-automatique:

- Jury de tête : Juge arbitre et starter : **2 Officiels** nommés par le Comité Départemental
- 1 Officiel côté départ (1 contrôleur de virage départ/chrono) + 1 officiel contrôleur de virage côté virages par ligne, **soit 2 officiels par ligne**. Sinon 3 officiels (1 chrono et 1 contrôleur de virage départ) + 1 juge de virage côté virages.
- **1 juge d'arrivée** sinon le poste peut être assuré par le juge arbitre ou le starter
- **1 officiel** à la table d'appel
- **2 réservistes**

Ce qui représente à minima pour :
- les piscines 6 couloirs, de 14 à 18 officiels
- les piscines 4 couloirs, de 10 à 14 officiels

Cette organisation est préconisé à partir des Championnats Régionaux et doit s'appliquer en département avec quelques variantes qui sont à l'appréciation du Juge Arbitre.
Si par cas le nombre d'officiel est insuffisant, le juge arbitre peut modifier la compétition en réduisant le nombre de ligne et en tenant compte aussi des horaires des piscines ou annulera la compétition. En cas d'annulation de la compétition, celle-ci ne pourra pas être programmée à nouveau.

Sans officiel, pas de compétitions.

Il convient que les clubs fournissent :

- 3 officiels de 1 à 5 nageurs
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 5 nageurs
- 2 Officiels par équipe pour les Interclubs TC
- 2 Officiels par équipe pour les Interclubs Avenirs / jeunes. En cas de Jury incomplet, les clubs du département complèteront pour que la compétition puisse se dérouler.

- Club organisateur. Complétera les officiels manquants avec au minimum 3 officiels.
- Les clubs devront engager leurs officiels en même temps que les nageurs sur Extranat avant le mercredi précédant la compétition. Les clubs devront informer au préalable le lundi précédent la compétition la référente des officiels par mail à l'adresse cd24.officiels@ffnatationlna.fr, copie à l'adresse cd24@ffnatationlna.fr
- Possibilité d'échanger un officiel par un autre au sein d'un même club en cas d'impossibilité pour un officiel de venir ou qui ne pourrait participer qu'une demi-journée sur une compétition d'une journée. Le niveau de l'officiel devra être à minima le même. Un officiel d'un club ne peut pas remplacer un officiel d'un autre club.
- Les officiels engagés par les clubs doivent être présent sur la totalité des réunions d'une compétition même si le club n'engage pas de nageur sur une une ou plusieurs réuinon à l'exception d'une. En cas d'impossibilité d'être présent sur la totalité de la compétition, il y a possibilité d'échanger un officiel par un autre (article ci-dessus)

Pour respecter une unicité vestimentaire, la tenue blanche, pour les officiels, est de rigueur y compris pour les officiels qui passent leur examen.
Les portables, écouteurs, etc. sont interdits pendant la compétition sauf dérogation accordée par le Juge Arbitre de la compétition pour des raisons particulières (raisons familiales, astreintes, etc.).
Si par cas avec les régles énoncées ci-dessus il manquait des officiels (peut se produire sur des compétitions type demi-fond ou Interclubs Avenirs et Jeunes où certains clubs ne présentent pas de nageurs), les clubs qui

engagent des nageurs devront compléter les officiels manquants sinon la compétition sera annulée.

Si nous devons faire appel à un jury de tête extérieur à notre département, une participation financière de 20€ sera demandé par club et par réunion, le comité prenant à sa charge le complément.

Une amende de 50€ par officiel manquant sera facturée au club ne respectant pas ces régles. Les clubs pourront être « défaillants» qu'une seule fois, au-delà, la pénalité sera appliquée, 50 € par réunion (1 Officiel non fourni = pénalité).
En échange le comité s'engage à informer les clubs en retour des inscriptions si il est possible de diminuer le nombre si par cas des clubs fournissent trop d'officiel.
Un bilan sera transmis après chaque compétition aux clubs.

Les clubs supports ont à leur charge lors d'une compétition :

- offrir une petite bouteille d'eau par officiel et par réunion ainsi que le café/thé/jus de fruit, gateau au début de chaque réunion. En cas de forte chaleur, le club mettra à disposition une deuxième bouteilles par réunion. Il est demandé aux clubs de mettre à disposition du café/thé à disposition durant la compétition. En période COVID, le café pourra être servi à l'extérieur et chaque officiel viendra avec sa gourde.
- Une sonorisation portable équipée au minimum d'un micro, idéalement de deux micros, un pour la chambre d'appel, un pour le juge arbitre/starter et ce afin d'annoncer les disqualifications selon les régles en vigueur si par cas la piscine n'est pas équipée d'une sonorisation qui fonctionne.

4.2 <u>Examens et recyclage:</u>

Application de Circulaire du responsable régional ou départemental des officiels de Natation Course (mise à jour du 11 mai 2020, à effet au 1er septembre 2020)

- Examens: Inscriptions obligatoires auprès de la référente départementale des officiels à l'adresse cd24.officiels@ffnatationlna.fr, copie à l'adresse cd24@ffnatationlna.fr pour une bonne organisation.

- Recyclages: Un recyclage obligatoire aura lieu tous les deux ans . Un recyclage dit exceptionnel pourra être organisé à l'occasion des modifications du règlement. Il sera aussi obligatoire.
- Dans le cas où un officiel, quelle que soit la catégorie, aura assuré moins du quota demandé par saison, devra obligatoirement suivre un recyclage collectif ou personnel. Ce choix restera de l'appréciation du formateur régional ou départemental. Dans le cas où cette dernière condition serait refusée par l'officiel concerné, celui-ci se verra retirer la validité de son titre pour la saison en cours.
- Une ou plusieurs dates pourront être proposées et seront communiquées aux clubs. Le club où se déroulera le recyclage mettra à disposition une salle.
- Le comité « jeune officiel » est reconduit et nous encourageons les clubs à engager un maximum de jeunes dans cette démarche dès 14 ans.
- Détermination du nombre d'officiel départemental conforme au document « ANNUEL REGLEMENTS 2021/2022 » de la FFN

TEXTES DE REFERENCE :

Les officiels en activité doivent connaître les textes réglementaires qui régissent ladiscipline :

- Le règlement FINA en français.
- Référentiel "Officiel Natation Course"
- Les dispositions particulières prises par la FFN (Départs et chronométrages)
- Le règlement intérieur de la FFN publié chaque saison dans l'annuaire fédéral
- Le règlement sportif de la saison

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

Informations de la commission des officiels de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Référents Départementaux :

- Charente : **Gil DURIEZ**
- Charente Maritime : **Jimmy PERSIGANT – Patrick SIMON**
- Corrèze : Alain **HARISBOURE -** Laurent **MANGUIN**
- Creuse : **Manuela PHILIPPON – Guillaume GAYAUD**
- Deux-Sèvres : **Cécilia VEILLON**
- Dordogne : **Huguette GAULIN – Isabelle GAULIN**
- Gironde : **Vincent RIBES –** Aurélien **FOUCHARD**
- Haute-Vienne : **Laurent LAMANILEVE**
- Landes : **Josiane BRIGADA – Alain BOUTELOUX – Véronique FERNANDEZ**
- Lot-et-Garonne : **Nathalie MALLIÉ - Jean-Marc LANDAIS**
- Pyrénées-Atlantiques : **Thomas DOYHENARD - Joël FLAMARION**
- Vienne : **Morgan ROCHAIS – Tom VIOLEAU**

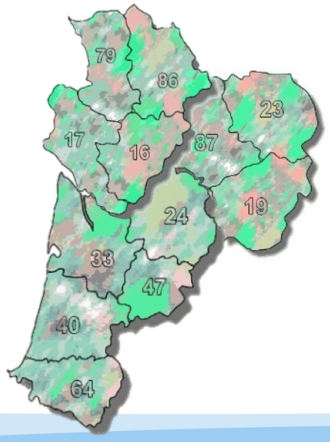

Référent Collectif Jeunes Officiels : **Jean-Louis HAGARD –** Aurélien **FOUCHARD**
Référent Eau-Libre : **Jean-Louis THOREMBEY**
Référent Estivale : **Bruno VANOOTEGEM**
Référent Water-Polo : **Didier BRUGIERE**
Référent Natation Artistique : **Nathalie FAVREAU**
Référent Plongeon : **Mylène THOREMBEY**
Référent AFCAM : **Mylène THOREMBEY**
Référent Sport Adapté - Handisport : **Jean-François BENQUET**
Référent Gestion du Chronométrage : **Jimmy PERSIGANT – Laurent CARRIÉ**
Daniel REY - Christophe GALTAYRIES

Correspondante Fédérations Affinitaires : Catherine **BOQUET**

Gestion de l'Habillement : Via site internet dédié

COMMISSION RÉGIONALE DES **OFFICIELS**
Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

Principe de fonctionnement de la commission des Officiels

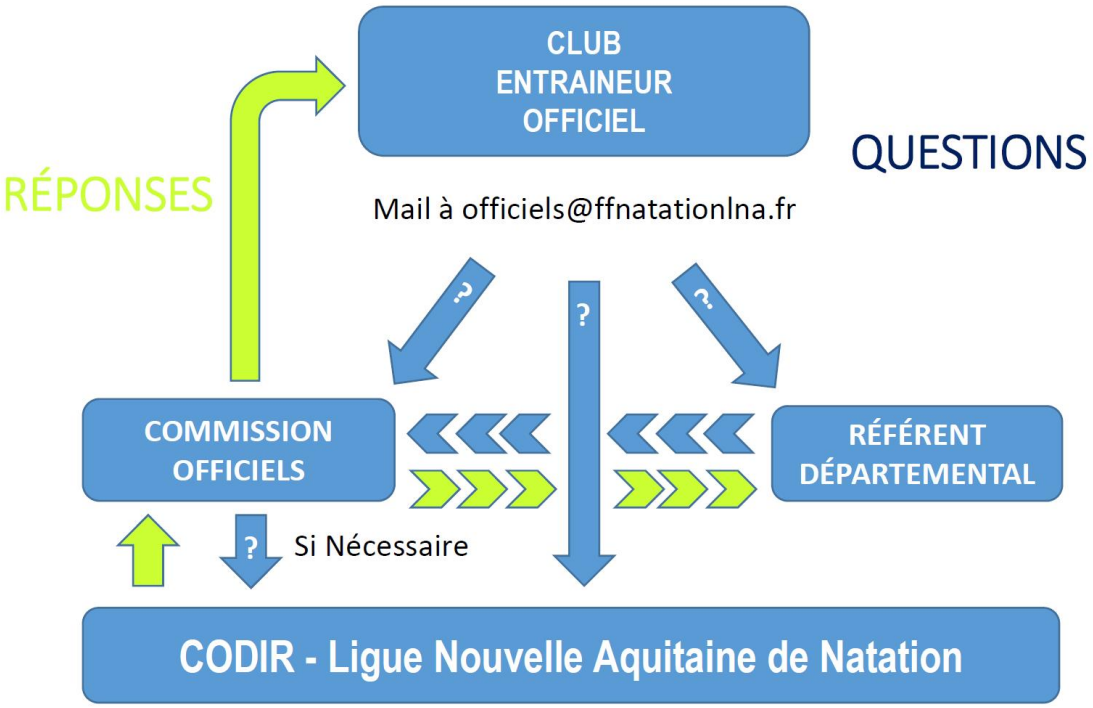

6. Droits d'engagements

Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat **au plus tard le mercredi précédent la compétition à 23:59** que celle-ci ait lieu le samedi ou le dimanche.

Les nouveaux tarifs des engagements pour la saison 2022 sont les suivants (mis à jour des conditions lors du CODIR du 17/12/2020 et l'AG du 2 février 2021) : Pas de changement pour 2022.

Tarifs CND24 2021			
Type des épreuves	**Club annuel**		**Club d'été**
Journées Qualificatives (JOQUA et Championnats départementaux)			
Epreuves individuelles JOQUA simple	3,00 €		3,00 €
Epreuves individuelles Championnat Départemantal hiver	3,00 €		3,00 €
Epreuves individuelles Championnat Départemantal été non qualificatifs	3,00 €		3,00 €
Epreuves individuelles Championnat Départemantal été	3,00 €		3,00 €
Epreuves Relais championnat Départemental, hiver, été et non qualificatifs	5,00 €		5,00 €
Epreuves Maîtres			
Epreuves individuelles qualificatives	3,00 €		
Epreuves par équipe (Relais)	5,00 €		
Championnats Nationaux Interclubs par équipe			
- Avenirs et jeunes, par équipe	20,00 €		
- Interclubs poule départementale, par équipe	50,00 €		
ENF			
- ENF Pass'sport de l'eau	Gratuit		Gratuit
- ENF Pass'competition (Challenge avenir). Les avenirs qui possédent déjà le	Gratuit		Gratuit
Engagements effectués sur place			
- Epreuve individuelle	18,00 €		18,00 €
- Epreuves par équipe et relais	22,00 €		22,00 €
Forfaits toutes catégories et toutes compétitions organisées par le Comité Départemental de Dordogne:			
Non déclarés individuels	40.00€ par série		
Non déclarés par équipe lors d'un relais ou les Interclubs	80.00€ par série		
Déclarés avec certificat médical	Gratuit. Par contre le montant des engagements facturés		
Forfait par club si un jury de tête doit être mobilisé d'un autre département. La différence sera prise en compte par le Comité Départemental.	20,00 €		20,00 €
(*): Gratuit pour les catégories Avenirs des clubs d'été			
(**): Pas de remise pour les clubs labellisé lors des championnats de Dordogne été, les Interclubs TC et Avenirs/jeunes et les catégories Masters			
Clubs labellisé: Le tarif sera appliqué en fin de saison sportive par un reversement des 10% aux clubs labellisés			

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

Tarifs CND24 2023 (Pour certains validés en AG Ligue le 23 juin 2022) En attente de validation CODIR CND24

Type des épreuves	**Club annuel**		**Club d'été**
Journées Qualificatives (JOQUA et Championnats départementaux)			
Epreuves individuelles JOQUA simple	3,50 €		3,50 €
Epreuves individuelles Championnat Départemantal hiver	3,50 €		3,50 €
Epreuves individuelles Championnat Départemantal été non qualificatifs	3,50 €		3,50 €
Epreuves individuelles Championnat Départemantal été	3,50 €		3,50 €
Epreuves Relais championnat Départemental, hiver, été et non qualificatifs	6,00 €		6,00 €
Epreuves Maîtres			
Epreuves individuelles qualificatives	3,50 €		
Epreuves par équipe (Relais)	6,00 €		
Championnats Nationaux Interclubs par équipe			
- Avenirs et jeunes, par équipe	20,00 €		
- Interclubs poule départementale, par équipe	50,00 €		
ENF			
- ENF Pass'sport de l'eau	Gratuit		Gratuit
- ENF Pass'competition (Challenge avenir). Les avenirs qui possédent déjà le pass'compétition peuvent participer à ce challenge et aux compétitions fédérales de la catégorie moyennant le tarif de 3,50€ par engagement et par nageur.	Gratuit		Gratuit
Engagements effectués sur place	Non autorisé		Non autorisé
- Epreuve individuelle (si autorisé)	18,00 €		18,00 €
- Epreuves par équipe et relais (si autorisé)	22,00 €		22,00 €
Forfaits toutes catégories et toutes compétitions organisées par le Comité Départemental de Dordogne:			
Non déclarés individuels		50.00€ par série	
Non déclarés par équipe lors d'un relais ou les Interclubs		80.00€ par série	
Déclarés avec certificat médical	Gratuit. Par contre le montant des engagements facturés ne seront pas déduits.		
Forfait par club si un jury de tête doit être mobilisé d'un autre département. La différence sera prise en compte par le Comité Départemental.	50,00 €		50,00 €

7. Stages nageurs

L'objectif est comme les années précédentes de récompenser les nageurs les plus méritants en donnant une aide financière en supplément des participations des clubs. Ces aides financières ne doivent pas se substituer aux aides des clubs.

Ces stages concernent les nageurs des catégories Jeunes et Juniors uniquement.

Les critères d'obtention sont:

- Le premier nageur au niveau départemental des deux trophées jeunes toutes catégories => Participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage, plafonné à un stage.
- Les nageurs qualifiés au stage Natation Artistique organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine => Participation financière plafonnée à deux nageurs.
- Les nageurs qualifiés aux Championnats de France (Jeunes, juniors, N2 (hors N1 Elite)) => Participation financière au stage organisé par la région s'il a lieu pour les nageurs qualifiés. Ne sont pas concernés les meeting nationaux et les critériums.
- Les nageurs qualifiés au France N1 Elite => Participation financière aux déplacements du club à hauteur de 250€ pour la saison 2023.

Le montant de la participation alloué par nageur et par stage selon les critères ci-dessus pour la saison 2023 sera déterminé en CODIR au printemps 2023. Il ne s'appliqueront pas pour la fin de saison étendue 2022.
En fonction des ressources financières (suppression de la rétrocession des licences au niveau des départements) de l'année budgétaire, ce montant pourra être annulé ou modifié.
Le règlement de cette participation interviendra à la fin de la saison 2023 sur demande justifié des clubs au CND24 avant le 31 Juillet 2023.

8. Règlement intérieur au bon déroulement des compétitions en Dordogne

- **Aucun engagement ne sera effectué au bord du bassin** le jour de la compétition sauf dérogation article 6 du présent règlement sur les engagements effectués sur place lors de la réunion technique et sauf si a l'appui du bordereau d'engagement il a été omis un nageur, celui-ci sera automatiquement inclus dans le programme le jour même, 30 minutes avant le début de la compétition.
- **Tout forfait doit être déclaré 45 minutes** au plus tard avant le début des compétitions sur le formulaire FFN (Une feuille par nageur). Les engagements des nageurs forfaits ne seront pas remboursés. Un certificat médical sera exigé le jour de la compétition ou dans les 48 heures qui suivent la compétition pour éviter la facturation des forfaits non déclarés. **Les formulaires ne seront pas disponibles sur site et devront être fourni par les entraineurs.**
- Le club organisateur d'une compétition devra prévoir la présence de 2 personnes pour entrer les résultats sur l'ordinateur du Comité Départemental ou de leur club et au minimum une personne pour le ramassage des fiches. Ils assisteront le responsable de la gestion du chronométrage pendant la compétition.
- Les clubs devront prévoir quatre personnes pour aider au transfert du matériel de chronométrage dans la piscine, son installation et démontage jusqu'au retour aux véhicules. Une table et 3 chaises seront mis à disposition du chronométrage.
- Le paiement des engagements est accepté uniquement par CB (module extranat et frais refacturés à la fin de la saison aux clubs). Les chèques ne seront pas acceptés. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire de 50€ sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageurs à la prochaine compétition et son affiliation suspendue.

  Ci-dessous le RIB du CND24 : Attention prévoir l'enregistrement auprès de votre banque au moins 72 heures avant, 3 jours ouvrés.

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

Crédit Mutuel du Sud-Ouest

Titulaire du compte :	ASS COMITE NATATION DE DORDOGNE
	CDOS 46 RUE KLEBER 24000 PERIGUEUX
Domiciliation :	CM PERIGUEUX BOULEVARDS
Devise :	EUR

Relevé d'Identité Bancaire

RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé
	15589	24580	06210522040	41

IBAN	FR76	1558	9245	8006	2105	2204	041
BIC	CMBRFR2BXXX						

- Toute contestation doit être faite uniquement par écrit et remise au juge-arbitre de la compétition.
- Un entraineur ou un encadrant d'un club en charge des nageurs ne pourra pas être officiel et participer au jury pendant la compétition.
- Un club ne pourra pas engager un officiel du « collectif jeune Officiel » seul représentant officiel du club. Il devra être accompagné.

9. Horaires et lieux des compétitions

Les horaires et les lieux des compétitions y compris les challenges avenirs peuvent être changés par le comité Départemental de Natation dans un délai de 24 heures avant le début de la compétition.
Les horaires indiqués sur le calendrier et le règlement ne sont qu'indicatifs et dépendent du nombre de nageurs et du nombre d'engagements par nageur.
Il en est de même pour la pause du déjeuner où nous devons respecter les horaires communiqués par les directeurs des piscines.

Il ne sera pas mis à disposition de salle pour les repas des nageurs du midi par le Comité Départemental de Natation suite à la demande de certaines collectivités de faire payer ces salles et aussi suite au fait que les salles ne sont pas toujours laissées propres.
Les clubs supports n'ont donc pas l'obligation de réserver une salle.

Aucun repas ne pourra être pris dans l'enceinte des piscines, gradins, hall, etc. sous réserve de l'acceptation du club support avec sa collectivité.

Si un repas est organisé par le club support, il devra se conformer aux horaires indiqués dans le règlement.
En cas de Force Majeure (panne, mauvaises conditions climatiques, etc..) , ce délai pourra être réduit à quelques heures.

Le seul horaire qui fait fois le jour d'une compétition est celui du programme extrait d'extranat et qui sera mis en ligne sur le site https://www.cd24natation.com/ et/ou sur la page Facebook https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24.

Aucun programme ou information ne sera diffusé aux clubs.

10. Remboursement des frais

La condition préalable à toute demande de remboursement de frais de déplacement est d'être en possession d'une convocation ou d'un ordre de mission (disponible sur le site https://www.cd24natation.com/.
Sur déclaration, expresse en bonne et due forme d'un bénévole, un reçu fiscal pourra être délivré par le Comité Départemental de Natation de la Dordogne dans le cadre d'unabandon de frais et ce au plus tard le 15 Janvier de l'année N + 1 aux frais de déplacements engagés.
Les demandes de remboursement se font obligatoirement à l'attention du Présidentet du Trésorier du Comité Départemental de Natation de la Dordogne et au plus tard dans les 30 jours qui suivent les frais engagés.

Précisions pour l'application du barème figurant dans le tableau ci-après
La simple demande ne suffit pas ; Le formulaire de frais doit être imprimé et envoyé à la Fédération ou au comité.
A ce formulaire, il doit être obligatoirement joint les pièces et justificatifs mentionnés ci-après.
Toute demande incomplète fera l'objet de deux relances maximum par les services fédéraux. Sans réponse satisfaisante dans undélai de 90 jours à compter de la première relance, la demande sera automatiquement supprimée.

BARÈME D'INDEMNISATION DES FRAIS DE MISSION
Tous les documents permettant le déclenchement du paiement par le service comptable de la Fédération doivent lui parvenir dans les 30 jours qui suivent la fin du déplacement.
Pour les aides pour les formations ERFAN, INFAN autorisées, le bâreme appliqué sera celui de la Ligue à 0,25€ du kilométre péage inclus. Le kilométrage retenue sera le trajet le plus court calculé sur le logiciel « mappy ».

Aucun remboursement ne sera effectué en l'absence du formulaire « note de frais » dûment complété et de toutes les pièces justificatives.

Dépenses engagées ouvrant droit à une prise en charge par la ligue	Cadres techniques, salariés	Représentation, missions	Membres élus
Utilisation du véhicule personnel	0.35 €		
SNCF	Billet 2ème classe (résidence administrative)		
Forfait repas	17.00 €		
Forfait nuit d'hôtel avec petit déjeuner	75.00 €		

Tout dépassement du plafond ou toute dérogation à ce règlement ne peut être autorisé que par une demande préalable écrite et motivée.
Pour des raisons d'optimisation budgétaire, un membre du CODIR peut temporairement proposer des modalités de remboursement moins avantageuses que celles présentées ci-dessus.

11. Contacts des responsables du Comité Départemental de Natation

Pour contacter les responsables du comité Départemental de Natation merci d'utiliser les adresses suivantes :

- Contact : cd24@ffnatationlna.fr
- Président : cd24.president@ffnatationlna.fr
- Secrétariat: cd24.secretaire@ffnatationlna.fr
- Trésorier : cd24.tresorier@ffnatationlna.fr
- Agent de développement : cd24.antoinelinares@ffnatationlna.fr
- ENF: cd24.antoinelinares@ffnatationlna.fr
- Officiels: cd24.officiels@ffnatationlna.fr
- Sportif : cd24.antoinelinares@ffnatationlna.fr
  cd24.sportif@ffnatationlna.fr
- Communication : cd24.communication@ffnatationlna.fr
- Informatique : cd24.informatique@ffnatationlna.fr
- Médical : cd24.medical@ffnatationlna.fr
- Nager grandeur nature : cd24.ngn@ffnatationlna.fr
- Natation estivale : cd24.estivale@ffnatationlna.fr

Lors de chaque correspondance, merci de mettre systématiquement l'adresse **cd24@ffnatationlna.fr** en copie.

En raison de la loi RGPD, il y a obligation d'utiliser les mails @ffnatationlna.fr et non les adresses mails personnelles et de diffuser les informations auprès des clubs sur les adresses du clubs.

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

12. Calendrier sportif

12.1 Natation course

Le calendrier sportif de la saison 2023 est référencé sous le nom « 2022 CND24 CA SPF 002-1».

Les mises à jour de ce calendrier interviendront si besoin tout au long de la saison et seront consultables sur le site internet du comité Départemental sans modification obligatoire du présent règlement: http://www.cd24natation.com/

Document n°: 2022 CND24 CA SPF CA 002 Rev 1
Objet: CND24 Programme saison 2023
Date: 20/09/2022 Rev 1

CALENDRIER SPORTIF SAISON 2023

	DATES	COMPETITIONS	Type	Pass'sport de l'eau	Challenge Avenirs	ENF	Avenirs	Jeunes	Juniors/ Séniors	Masters	LIEUX	CLUB SUPPORT	DUREE	HEURE OUVERTURE PISCINE POUR MISE EN PLACE	HEURE OUVERTURE DES PORTES NAGEURS	FIN DES EPREUVES	COMMENTAIRES	JURY DE TETE: NOM JA	JURY DE TETE: NOM STARTER	JURY DE TETE: LISTE PERSONNE JURY DE TETE DISPONIBLE
SAISON 2022	jeudi 1 septembre 2022	PRISE DE LICENCES SAISON ADMINISTRATIVE																		
	dimanche 9 octobre 2022	NA Action porté	NA		X	X	X	X	X		Périgueux BdB	ACAP	Journée	7h30	8h	18h	Horaires à confirmer par ACAP			
	dimanche 16 octobre 2022	JOQUA 9	DPT		X	X	X	X	X		Périgueux BdB	ACAP	Journée	7h30	8h	18h		Philippe Poucet	Jean Louis Hagard	Philippe Poucet Jean Louis Hagard Karine Leicure Isabelle Gaulin Huguette Gaulin
	VACANCES DE LA TOUSSAINT DU SAMEDI 22/10/2022 MATIN au 6/11/2022 SOIR					X														
	dimanche 6 novembre 2022	Interclubs Avenirs et jeunes **Regroupement 24/47**	REG		X		X	X			Bergerac Aqualud	CND24/CNB	Journée				Compétition Bi-département avec le 47			Philippe Poucet Karine Leicure Isabelle Gaulin Huguette Gaulin
	jeudi 10 au 13 Novembre 2022	France Elite Bassin 25m																		
	dimanche 13 novembre 2022	JOQUA 10	DPT		X	X	X	X	X		Périgueux BdB	ACAP	Journée	7h30	8h	18h				Loane Rivet Jean Louis Hagard Karine Leicure Huguette Gaulin
	dimanche 20 novembre 2022	NA synchronats	NA								Périgueux BdB	ACAP	Journée	7h30	8h	18h	Horaires à confirmer par ACAP			
	dimanche 20 novembre 2022	Interclubs Toutes catégories Poules départementales 24/47	REG		X		X	X	X		Villeneuve sur Lot		Journée	7h30	8h	18h	Compétition Bi-département avec le 47			
	samedi 26 novembre 2022	Assemblée Générale Ligue	AG LNNA								Montlieu La Garde	LNNA	Journée		9h30	17h				
	dimanche 27 novembre 2022	JOQUA 11: Championnat 1/2 Fond **Regroupement 24/47**	DPT		X	X	X	X	X		Bergerac Aqualud	CNB	Journée	7h30	8h	18h	Compétition Bi-département avec le 47			Philippe Poucet Jean Louis Hagard Loane Rivet Karine Leicure Huguette Gaulin
	samedi 3 décembre 2022	Championnats départementaux hiver	DPT		X	X	X	X	X		Bergerac Aqualud	CNB	Journée	7h30	8h	18h				Philippe Poucet Karine Leicure Huguette Gaulin
	dimanche 4 décembre 2022				X	X							Journée	7h30	8h	18h				
	vendredi 9 décembre 2022	Championnats LNNA Juniors/Séniors hiver50m	REG						X		Agen	LNNA	Journée							
	samedi 10 décembre 2022																			
	dimanche 11 décembre 2022												Journée							
	vendredi 16 décembre 2022	Championnats LNNA Jeunes Hiver bassin de 50m	REG					X			Agen	LNNA	1/2 Journée							
	samedi 17 décembre 2022												Journée							
	dimanche 18 décembre 2022												Journée							
	jeudi 17 au 18 Décembre 2022	France Juniors 25m																		
	VACANCES DE NOEL DU SAMEDI 17/12/2022 MATIN au 2/01/2023 SOIR					X														
SAISON 2023 (PREVISIONNEL)	dimanche 22 janvier 2023	JOQUA 1	DPT		X	X	X	X	X		St Astier	CN St Astier	Journée	7h30	8h	18h			A prévoir en Décembre 2022	
	dimanche 29 janvier 2023	NA synchronats	NA								Périgueux BdB	ACAP	Journée	7h30	8h	18h	Horaires à confirmer par ACAP			
	dimanche 29 janvier 2023	JOQUA 2 et Qualificatif avec le 47 **Regroupement 24/47**	DPT		X	X	X	X	X		Département 47	NA / CN	Journée	7h30	8h	18h	Compétition Bi-département avec le 47		A prévoir en Décembre 2022	
	samedi 5 février 2022	AssembléeGénéraleCND24 (A confirmer en CODIR)	AG CND24								Saint Astier									
	VACANCES DE FEVRIER DU SAMEDI 4/02/2023 MATIN au 19/02/2023 SOIR					X														
	dimanche 26 février 2023	JOQUA 3	DPT		X	X	X	X	X		Bergerac Aqualud	CNB	Journée	7h30	8h	18h			A prévoir en Décembre 2022	
	dimanche 5 mars 2023	Régionaux Juniors	NA								Périgueux BdB	ACAP	Journée	7h30	8h	18h	Horaires à confirmer par ACAP			
	dimanche 19 mars 2023	JOQUA 4	DPT		X	X	X	X	X		St Astier	CN St Astier	Journée	7h30	8h	18h			A prévoir en Décembre 2022	
	dimanche 2 avril 2023	JOQUA 5 et Qualificatif avec le 47 **Regroupement 24/47**	DPT		X	X	X	X	X		Bergerac Aqualud	CNB	Journée	7h30	8h	18h	Compétition Bi-département avec le 47		A prévoir en Décembre 2022	
	dimanche 9 avril 2023	Meeting Maîtres ARC Atlantique	CLUB							X	Bergerac Aqualud	CNB	Journée	7h30	8h	18h	Organisation clubs CNB		A prévoir en Décembre 2023	
	VACANCES DE PAQUES DU SAMEDI 8/04/2023 MATIN au 23/04/2023 SOIR LINDI Pâques 10/04					X														
	samedi 13 mai 2023	NA: régionaux avenir/ TC/Poussine/Masterrégionaux avenir/ TC/Poussine/Master	NA								Périgueux BdB	ACAP/COPO	Journée	7h30	8h	18h				
	dimanche 14 mai 2023										Périgueux BdB		Journée	7h30	8h	18h				
	dimanche 14 mai 2023	JOQUA 6	DPT		X	X	X	X	X		Bergerac Aqualud	CNB	Journée	7h30	8h	18h			A prévoir en Décembre 2022	
	PONT DE L'ASCENSION DU SAMEDI 18/05/2023 MATIN au 21/05/2023 SOIR					X														
	dimanche 18 juin 2023	Championnats départementaux été	DPT		X	X	X	X	X		Sarlat/Ribérac	USN24	Journée	7h30	8h	18h			A prévoir en Décembre 2022	
	VACANCES D'ETE DU VENDREDI 08/07/2023 MATIN au 01/09/2023					X														

Légende:

	Compétitions départementales
	Compétitions Ligue Régionales
	Compétitions nationales & internationales
NC	Non communiqué
	Natation Artistique

12.2 Fiches des compétitions Natation course

12.2.1 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 9

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves:	**Réunion 1** : 200 NL,50 pap, 200brasse, 50 dos, 100 pap, 100m dos, 100NL,50 brasse, 800 NL dames **Reunion 2** : 400NL, 200 4N, 200 dos, 50 NL,100 brasse, 200 pap,800 nage libre messieurs. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de cette réunion lors de la réunion 2.** **Journée 13 : 25 dos, 50 pap/dos, 25 NL, 50 BR/NL, 100NL**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	16/10/2022
Lieu	Piscine BdB Périgueux
Club organisateur	ACAP
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.2 Interclubs Avenirs 24/47

Lieu	Piscine Aqualud à Bergerac
Club organisateur	CNB
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max

Bassin	25 mètres. Pas d'obligation de Chronométrage automatique ou semi-automatique
Catégorie	AVENIRS exclusivement Filles 2012 et plus (10 ans et moins) Garçons 2011 et plus (11 ans et moins)
Type de compétition	Compétition par équipes de 4 nageurs Performances insérées dans les classements FFN. Qualificative pour les Championnats régionaux été ⚠ *Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points pour le CNC.*
Epreuves	- Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons) 50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et **100 4 nages =>** tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve. - Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.
Règlement FFN	- Tous les nageurs doivent être titulaires de l'ENF3 pass'compétition Natation Course. - Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais. - Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. - Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral. - À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué. - Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part. - S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.
Organisation	Horaires à préciser par le comité départemental organisateur. **Compétition mise en ligne sur le serveur ExtraNat par les comités départementaux organisateurs.** Paiement des droits d'engagement aux comités départementaux organisateurs.
Récompenses	A l'initiative des organisations de secteur

Proposition	Proposition
1- 100m 4N Garçons	Défilé des équipes
2- 50m Papillon Filles	8- 100m 4N Filles
3- 50m Dos Garçons	9- 50m Papillon Garçons
4- 50m NL Filles	10- 50m Dos Filles
5- 50m Brasse Garçons	11- 50m NL Garçons
Course des remplaçants : 100m 4N	12- 50m Brasse Filles
6- 4 x 50m 4 Nages Filles	Pause 10min
7- 4 x 50m Nage Libre Garçons	13- 4 x 50m 4 Nages Garçons
	14- 4 x 50m Nage Libre Filles

12.2.3 Interclubs Jeunes 24/47

Date	6/11/2022
Lieu	Piscine Aqualud à Bergerac
Club organisateur	CNB
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max

Bassin	25 mètres. Pas d'obligation de Chronométrage automatique ou semi-automatique
Catégorie	JEUNES exclusivement Filles 2009 2010 2011 (11, 12 et 13 ans) Garçons 2008 2009 2010 (12, 13 et 14 ans)
Type de compétition	Compétition par équipes de 4 nageurs Performances insérées dans les classements FFN. Qualificative pour les Championnats régionaux hiver et été et échéance nationale ⚠ *Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points pour le CNC.*
Epreuves	Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) 100 nage libre, 100 dos, 100 brasse 100 papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre 100 mètres sont donc nagés deux fois par chaque équipe. Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages individuel. Chaque nageur dispute les deux relais. Pour le 4 x (100 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages.
Règlement FFN	Chaque équipe doit présenter deux nageurs par épreuve. Chaque nageur de chaque équipe doit participer à 2 épreuves individuelles et aux relais. Le relais 4N est un relais de 100m 4N, chaque nageur réalise un 100m 4N. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant aux épreuves individuelles et aux relais). Un club pourra engager une équipe mixte (hors classement) s'il ne peut pas engager d'équipe complète. Une épreuve réservée aux remplaçants pourra être organisée (sur une course au programme de la compétition).
Organisation	Horaires à préciser par le comité départemental organisateur. **Compétition mise en ligne sur le serveur ExtraNat par les comités départementaux organisateurs.** Paiement des droits d'engagement aux comités départementaux organisateurs.
Récompenses	A l'initiative des organisations de secteur

Proposition	Proposition
1 - 4x200 NL Dames	8 - 4x200 NL Messieurs
2 - 4x100 4N individuel Messieurs	9 - 4x200 NL Mixte
3 - 4x100 4N Mixte	10 - 4x100 4N individuel Dames
4 - 100 Papillon Dames	11 - 100 Papillon Messieurs
Course des remplaçants.	Course des remplaçants
5 - 100 Brasse Messieurs	12 - 100 Brasse Dames
6 - 100 NL Dames	13 - 100 NL Messieurs
7 - 100 Dos Messieurs	14 - 100 Dos Dames

12.2.4 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver: JOQUA 10

Bassin	25m
Catégories	Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Réunion 1 :** 50 pap, 200brasse, 50NL, 100 dos, 100 pap, 200NL, 50 dos, 200 4N. **Réunion 2 :** 50 brasse, 400NL, 200 dos, 100 brasse, 200 pap, 400 4 N,100NL. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 2.** **Journée 16 : 25 pap, 50 pap/dos, 25 BR, 50 dos/BR, 100 4N**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	13/11/2022
Lieu	Piscine BdB à Périgueux
Club organisateur	ACAP
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « compétiteur »peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement
Classements	Classement régional

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

12.2.5 Interclubs TC Poule départementale 24-47

Bassin	25m
Catégories	Toutes catégories en conformité avec l'ENF
Epreuves	

Réunion 1:

1	10 x 50m NL	D
2	10 x 50m NL	M
3	100m Dos	D
4	200m Dos	M
5	100m Br	D
6	200m Br	M
7	100m NL	D
8	400m NL	M
9	100m Pap	D
10	200m Pap	M
11	100m 4N	D
12	200m 4N	M
	Pause 15'	
13	4 x 200m NL	D

Réunion 2:

14	4 x 200m NL	M
15	200m Dos	D
16	100m Dos	M
17	200m Br	D
18	100m Br	M
19	400m NL	D
20	100m NL	M
21	200m Pap	D
22	100m Pap	M
23	200m 4N	D
24	100m 4N	M
	Pause 15'	
25	4 x 100m 4N	D
26	4 x 100m 4N	M

Qualificatives pour	Compétition régionale déléguée aux Départements
Date	20/11/2022
Lieu	Villeneuve/Lot
Club organisateur	NA
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	NA
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.

Type de compétition	Par équipes de 10. Animation - Référence Départementale. Performances insérées dans les classements FFN. Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Qualificative pour les Championnats Régionaux hiver
Modalités d'accès	Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle. Les clubs doivent confirmer leur participation Poule Régionale par écrit à la ligue Régionale antenne de Talence avant le 18 octobre 2019. Le forfait de l'équipe « 1 » (Dames ou Messieurs) entraîne le forfait général pour les Championnats de France Interclubs des équipes suivantes (Dames ou Messieurs). Le forfait de l'équipe 2 (Dames ou Messieurs) entraîne le forfait des équipes suivantes 3, 4 et plus. Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Classements	Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Classement sur la compétition Classement régional
Récompenses	Un podium récompensera les 3 premières équipes en Dames et en Messieurs
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.6 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver de demi-fond: JOQUA 11 – 24/47

Bassin	25m
Catégories	Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves:	**Réunion1 :** 800 NL fille,1500 NL garçon,400 4 N filles **Réunion 2 :** 800NL garçon, 1500 NL filles, 400 4 N garçon. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 2.** **Journée 17 : 25 dos, 50 dos/BR, 25 NL, 50 BR/NL, 100 NL**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	27/11/2022
Lieu	Piscine AQUALUD
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés « compétiteur »peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.7 Championnat de Dordogne hiver

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Réunion 1:** 800NL, 200 4N, 50 pap, 100 brasse, Relais 4x50 NL **Réunion2:** 400NL, 50 dos, 200 brasse, 50 NL, Relais mixte 4x50 NL **Reunion3 :** 400 4N, 50 brasse, 200 pap, 100 dos, 200NL, Relais 4x50 4N **Reunion 4 :** 1500NL, 1004N, 100 pap, 200 dos, 100NL, Relais mixte 4x50 4N **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 2. Journée 18 : 25 pap, 50 pap/dos, 25 BR, 50 dos/BR, 100 4N** **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 4. Journée 19 : 25 dos, 50 dos/BR, 25 NL, 50 BR/NL, 100 NL**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	3 et 4 décembre 2022
Lieu	Piscine AQUALUD
Club organisateur	CNB
Durée	4 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 et 3: 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 et 4: 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle

	Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés peuvent participer à ces compétitions Concernant les relais, pour les clubs qui n'auraient pas la possibilité dans chaque catégorie de fournir une équipe complète, il est possible de surclasser un ou plusieurs nageurs dans les catégories supérieures. Cette équipe sera alors classée dans la catégorie la agée. Par exemple il est possible de former une équipe de 2 avenirs, 1 jeune et 1 junior. L'équipe sera alors classée dans la catégorie Juniors-séniors.
Classements	Classement au temps selon les catégories suivantes : - Avenirs - Jeunes - Juniors - Séniors
Récompenses	Un podium récompensera les 3 premiers de chaque épreuve dans les catégories suivantes en Dames et en Messieurs - Chez les avenirs toutes catégories - Chez les jeunes toutes catégories - Chez les juniors toutes catégories La compétition étant sur le serveur en toutes catégories pour mixer les séries, les relais seront nagés et récompensés en dames, Messieurs et Mixte selon les catégories suivantes: - Jeunes - Juniors-Séniors La remise des récompenses pourra en fonction du programme s'effectuer le dimanche pour les épreuves du samedi.
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.8 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 1

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Réunion 1 :** 800 NL,50 pap, 200brasse, 50NL, 100 dos, 100 pap, 200NL, 50 dos, 200 4N **Réunion 2 :** 50 brasse, 400NL, 200 dos, 100 brasse, 200 pap, 100NL, 400 4N **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 2.** **Journée 1 : 25 pap, 50 pap/dos, 25 BR, 50 dos/BR, 100 4N**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	22/01/2023
Lieu	Piscine Municipale de Saint Astier
Club organisateur	CN St Astier
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 et 3: 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 et 4: 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

12.2.9 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver / 1ier Regroupement Qualificatif 24/47 (25m) : JOQUA 2

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Voir réglement CND47**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	29/01/2023
Lieu	Département 47
Club organisateur	Non déterminé
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Toutes les nageuses et tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Tarif par engagement de 3,50€

12.2.10 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 3

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves:	**Réunion 1** : 200 NL,50 pap, 200brasse, 50 dos, 100 pap, 100m dos, 100NL,50 brasse,1500m NL messieurs **Reunion 2** : 400NL, 200 4N, 200 dos, 50 NL,100 brasse, 200 pap,1500 NL dames. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de cette réunion lors de la réunion 2.** **Journée 2 : 25 dos, 50 pap/dos, 25 NL, 50 BR/NL, 100NL**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	26/2/2023
Lieu	Piscine AQUALUD Bergerac
Club organisateur	CN Bergerac
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « Compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.11 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 4

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Réunion 1 :** 800 NL,50 pap, 200brasse, 50NL, 100 dos, 100 pap, 200NL, 50 dos, 200 4N **Réunion 2 :** 50 brasse, 400NL, 200 dos, 100 brasse, 200 pap, 100NL, 400 4N **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 2.** **Journée 3 : 25 pap, 50 pap/dos, 25 BR, 50 dos/BR, 100 4N**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	19/3/2023
Lieu	Piscine Municipale de Saint Astier
Club organisateur	CN St Astier
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 et 3: 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 et 4: 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.12 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver / 2ième Regroupement Qualificatif 24/47 (25m): JOQUA 5

Bassin	25m
Catégories	Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Réunion 1 :** 50 pap, 200 brasse, 50NL, 200 pap, 100 dos, 200NL, **Réunion 2 :** 100 pap, 200 4N, 50 dos, 400NL, 50 brasse, 200 dos, 100 brasse, 100NL. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de cette réunion lors de la réunion 1.** **Journée 4 : 25 dos, 50 pap/dos, 25 NL, 50 BR/NL, 100NL**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	2/4/2023
Lieu	Piscine Aqualud à Bergerac
Club organisateur	CNB
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 9h00 - 12h30 (Accès club support 8h30) Réunion 2 : 14h00 – 19h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Modalités d'accès	Tous les nageurs licenciés « compétiteur »peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Tarif par engagement de 3,50€
Classements	Classement régional

12.2.13 Circuit qualificatif Nouvelle Aquitaine hiver : JOQUA 6

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**Réunion 1:** 1500 NL, 50 pap,200brasse,100NL,100 dos, 100 pap,200NL,50 dos. **Reunion 2**: 50 brasse,400NL, 200 4N,200 dos,50NL,100 brasse, 200 pap. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de la réunion 2.** **Journée 5 : 25 pap, 50 pap/dos, 25 BR, 50 dos/BR, 100 4N**
Qualificatives pour	Compétitions régionales et plus (Voir règlement de la Ligue)
Date	14/5/2023
Lieu	AQUALUD Bergerac
Club organisateur	CNB
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 8h00 - 12h30 (Accès club support 7h30) Réunion 2 : 13h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Toutes les nageuses et tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

12.2.14 Championnat de Dordogne été

Bassin	25m
Catégories	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors
Epreuves	**<u>Réunion 1:</u>** 200 4N, 50 pap, 100 brasse, 400NL, 50 dos, 200 brasse, 50 NL, **<u>Reunion2 :</u>** 50 brasse, 200 pap, 100 dos, 200NL, 1004N, 100 pap, 200 dos, 100NL. **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de cette réunion lors de la réunion 1.** **Journée 6 : 25 dos, 50 pap/dos, 25 NL, 50 BR/NL, 100NL** **Le challenge avenirs sera inclus dans le programme de cette réunion lors de la réunion 2.** **Journée 7 : 25 pap, 50 pap/dos, 25 BR, 50 dos/BR, 100 4N**
Qualificatives pour	Qualificative pour les Chpts régionaux été et plus (voir règlement Ligue)
Date	18/6/2023
Lieu	Sarlat La Canéda ou Ribérac
Club organisateur	USN24
Durée	2 réunions
Ouverture des portes	Réunion 1 : 9h30 - 13h00 (Accès club support 8h30) Réunion 2 : 14h30 – 18h00 max
Echauffement	1 heure pour chaque réunion*. *L'échauffement pourra être réduit pour respecter les horaires d'ouverture de la piscine.
Type de compétition	Individuelle Qualificative pour les Championnats Régionaux pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors Référence Départementale Performances insérées dans la base de données fédérale
Conditions de participation – Règlement	Tous les nageurs licenciés « compétiteur » peuvent participer à ces compétitions

	Concernant les relais, pour les clubs qui n'auraient pas la possibilité dans chaque catégorie de fournir une équipe complète, il est possible de surclasser un ou plusieurs nageurs dans les catégories supérieures. Cette équipe sera alors classée dans la catégorie la agée. Par exemple il est possible de former une équipe de 2 avenirs, 1 jeune et 1 junior. L'équipe sera alors classée dans la catégorie Juniors-séniors.
Classements	Classement au temps selon les catégories suivantes : - Avenirs - Jeunes - Juniors - Séniors
Récompenses	Un podium récompensera les 3 premiers de chaque épreuve dans les catégories suivantes en Dames et en Messieurs - Chez les avenirs toutes catégories - Chez les jeunes toutes catégories - Chez les juniors toutes catégories La compétition étant sur le serveur en toutes catégories pour mixer les séries, les relais seront nagés et récompensés en dames, Messieurs et Mixte selon les catégories suivantes: - Jeunes - Juniors-Séniors
Droits d'engagements	Voir chapitre 6 du présent règlement

http://www.cd24natation.com
https://www.facebook.com/natation.comite.dordogne.24

12.3 Natation Artistique

Calendrier Natation Artistique **2022 - 2023** **Nouvelle Aquitaine**

septembre 2022		octobre 2022		novembre 2022		décembre 2022		janvier 2023		février 2023		mars 2023		avril 2023		mai 2023		juin 2023		juillet 2023	
jeu 01	Réunion commission Visio	sam 01		mer 01		jeu 01		dim 01		mer 01		mer 01		sam 01	Région Jeunes Bordeaux Gatin???	lun 01		jeu 01		sam 01	Championnat de France Séniors TC
ven 02		dim 02		mer 02		ven 02		lun 02		jeu 02		jeu 02		dim 02		mar 02		ven 02		dim 02	
sam 03		lun 03		jeu 03		sam 03	Action avenirs et jeunes	mar 03		ven 03		ven 03		lun 03		mer 03		sam 03	Challenge Régional Poitiers	lun 03	
dim 04		mar 04		ven 04		dim 04		mer 04		sam 04		sam 04		mar 04		jeu 04		dim 04		mar 04	
lun 05		mer 05		sam 05	Formation nouvelle notation en visio	lun 05		jeu 05		dim 05		dim 05	Région Juniors Périgueux	mer 05		ven 05		lun 05		mer 05	
mar 06		jeu 06		dim 06		mar 06		ven 06		lun 06		lun 06		jeu 06		sam 06	N2 Jeunes Nouvelle Aquitaine Mérignac ?	mar 06		jeu 06	
mer 07		ven 07		lun 07		mer 07		sam 07		mar 07		mar 07		ven 07		dim 07		mer 07		ven 07	
jeu 08		sam 08		mar 08		jeu 08		dim 08		mer 08		mer 08		sam 08		lun 08		jeu 08		sam 08	
ven 09		dim 09	action portés GB/ACAP Périgueux	mer 09		ven 09		lun 09		jeu 09		jeu 09		dim 09		mar 09		ven 09		dim 09	
sam 10		lun 10		jeu 10		sam 10	Formation zone nord JO et D Limoges	mar 10		ven 10		ven 10		lun 10	Championnat de France Junior ANGERS	mer 10		sam 10	N2 AVENIRS TTC Perpignan Occitanie	lun 10	
dim 11		mar 11		ven 11		dim 11	Synchronat zone nord Limoges et sud Pessac	mer 11		sam 11		sam 11	Action avenirs et jeunes	mar 11		jeu 11		dim 11		mar 11	
lun 12		mer 12		sam 12		lun 12		jeu 12		dim 12		dim 12		mer 12		ven 12		lun 12		mer 12	
mar 13		jeu 13		dim 13	action portés CEP Poitiers/ Ang NA ANGOULÊME	mar 13		ven 13		lun 13		lun 13		jeu 13		sam 13	Région Avenirs TTC, Compétition Poussines et Animation Adultes Périgueux	mar 13		jeu 13	
mer 14		ven 14		lun 14		mer 14		sam 14	Action avenirs et jeunes	mar 14		mar 14		ven 14		dim 14		mer 14		ven 14	
jeu 15		sam 15		mar 15		jeu 15	Championnat de France Hiver Aix en Provence	dim 15		mer 15		mer 15		sam 15		lun 15		jeu 15		sam 15	
ven 16		dim 16	Synchronat zone sud Bordeaux et nord Poitiers	mer 16		ven 16		lun 16		jeu 16		jeu 16		dim 16		mar 16		ven 16		dim 16	
sam 17		lun 17		jeu 17		sam 17		mar 17		ven 17		ven 17		lun 17		mer 17		sam 17	IR Challenge Nouvelle Aquitaine Pujols	lun 17	
dim 18		mar 18		ven 18		dim 18		mer 18		sam 18		sam 18		mar 18		jeu 18		dim 18		mar 18	
lun 19		mer 19		sam 19	action portés AST/ Pessac NS la Teste	lun 19		jeu 19		dim 19		dim 19	Synchronat zone sud Pessac et nord Limoges	mer 19		ven 19		lun 19		mer 19	
mar 20		jeu 20		dim 20	Synchronat zone sud la Teste et nord Périgueux	mar 20		ven 20		lun 20		lun 20		jeu 20		sam 20		mar 20		jeu 20	
mer 21		ven 21		lun 21		mer 21		sam 21	Colloque FFN	mar 21		mar 21		ven 21		dim 21		mer 21		ven 21	
jeu 22		sam 22		mar 22		jeu 22		dim 22		mer 22		mer 22		sam 22		lun 22	Championnat de France JEUNES NANTES	jeu 22		sam 22	
ven 23		dim 23	action portés CAPO/CNS à Saintes	mer 23		ven 23		lun 23		jeu 23		jeu 23		dim 23		mar 23		ven 23		dim 23	
sam 24		lun 24		jeu 24		sam 24		mar 24		ven 24		ven 24		lun 24		mer 24		sam 24		lun 24	
dim 25		mar 25		ven 25		dim 25		mer 25		sam 25		sam 25	N2 Juniors Montpellier OCCITANIE	mar 25		jeu 25		dim 25		mar 25	
lun 26		mer 26		sam 26	Samedi 26 AG Ligue Nouvelle aquitaine Journées d'Automne Toulouse OCCITANIE	lun 26		jeu 26		dim 26		dim 26		mer 26		ven 26		lun 26	Championnat de France AVENIR	mer 26	
mar 27		jeu 27		dim 27		mar 27		ven 27		lun 27		lun 27		jeu 27		sam 27		mar 27		jeu 27	
mer 28		ven 28		lun 28		mer 28		sam 28		mar 28		mar 28		ven 28		dim 28		mer 28		ven 28	
jeu 29		sam 29		mar 29		jeu 29		dim 29	Synchronat zone sud Bordeaux et nord Périgueux			mer 29		sam 29		lun 29		jeu 29		sam 29	
		dim 30	action portés Sirène/ St Medard Villenave	mer 30		ven 30		lun 30				jeu 30		dim 30		mar 30		ven 30		dim 30	
		lun 31				sam 31		mar 31				ven 31				mer 31				lun 31	

Zone A Nouvelle Aquitaine | Zone C Occitanie | Championnat et challenge régional | Organisation FFN | SynchroNat | Championnat N2 et Challenge IR | Action LNA | Formation LNA | WE | Fériés

12.4 Natation Maîtres

DATES	COMPETITIONS	LIEU
22/01/23	Championnat régional hiver 25m	TISSOT ou GALIN
26/02/23	Interclubs	MONT de MARSAN ROCHEFORT
18/05/23	Championnat régional été 50m	AGEN
29 Janvier 2023	Championnats de France Relais	POITIERS

DATES	COMPETITIONS	LIEUX
29 Janvier 2023	Championnats de France Relais	POITIERS ASPTT
4-5 février 2023 11- 12 février 2023 18-19 février 2023 25-26 février 2023	N II Hiver	
16 au 19 mars 2023	N I Hiver	???
1-2 avril 2023	Interclubs	???
22 au 25 juin 2023	N II été+ N I été	ANTIBES

Meetings Arc Atlantique

·Ces meetings sont déclarés « championnats départementaux » afin d'être qualificatifs pour les championnats de France Hiver et été.

·5 novembre 2022 : 3ème Meeting Maîtres Egletons « Les Rascasses de Ventadour ».

·27 novembre 2022 : Mont de Marsan,

·4 décembre 2022 : Meeting Henri Théolat Poitiers .

·15 janvier 2023 : Villenave d'Ornon.

·5 février 2023 : Parthenay.

·9 avril 2023 : Bergerac.

·29 avril 2023 :Rochefort .

.

Meetings hors AA:

·3 juin 2023 : PAU

·11 juin 2023 : LANGON,

13. Documents annexes consultables sur le site du comité Départemental de natation de la Dordogne

1. 2022 CND24 SPF CA 002-0 Page1 et 2022 CND24 SPF CA 002-0 Page2
2. Le présent document CND24 PROGRAMME ET REGLEMENTS 2022 CND24 SPF RG 001-00
3. Règlements sportifs Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation Course (Voir dernière édition sur le site de la Ligue)
4. FFN Règlement
    a. Natation course
    b. ENF
    c. Maîtres
    d. Eau Libre
    e. Natation artistique
    f. Financier
5. REGLEMENT DE LA NATATION COURSE d'après le manuel FINA 2017 – 2021*(Version du 1 octobre 2017)*
6. Règlements sportifs Ligue Nouvelle-Aquitaine Maîtres saison 2023
7. Livret d'accompagnement Ecole de Natation Française
8. Fiche de remboursements

14. Merci

Un grand merci

- Aux collectivités qui permettent gracieusement à la Natation d'avoir une place importante et de se développer,
- Au Conseil Départemental de La Dordogne
- Au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- A l'Agence du Sport (ANS), la Fédération Française de Natation, La Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine,
- Le CDOS24 et le CROS.

Un grand merci à nos clubs, entraineurs, dirigeants, aux officiels, aux bénévoles, aux membres du Comité Directeur et à notre salarié qui permettent l'organisation et le bon déroulement de la Natation en Dordogne et à tous les licenciés, compétiteurs ou non.
Merci et très bonne saison sportive 2023.